

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences : Roger Hébert, président
Marie-France Lapierre, vice-présidente
Christine C. Beaudoin, conseillère
Eva Elliott, conseillère
Alexandra T. Greenhill, conseillère (par téléphone)
Marc-André Ouellette, conseiller

Participaient aussi :
Sylvain Allison, secrétaire trésorier
Bertrand Dupain, directeur général intérimaire
Simon Couture, directeur des Finances
Nathalie Labrie, directrice du secteur des Ressources humaines
Alain Rondel, directeur du secteur de la Technologie

Absence : Robert Joncas, conseiller

Secrétaire : Hélène Rivest

Le président, Roger Hébert, assume la présidence.

1. Ouverture de la réunion publique

Résolution P-1373-02-2014

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 8 h 42.

Proposée par : Christine C. Beaudoin.

Adoptée à l'unanimité.

2. Lecture de la vision et de la mission

Éva Elliott procède à la lecture de la vision et de la mission du CSF.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que le Conseil d'administration approuve l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution P-1374-02-2014

Proposée par : Christine C. Beaudoin.

Adoptée à l'unanimité.

4. Résolution en bloc

Résolution P-1375-02-2014

Que le Conseil d'administration adopte les procès-verbaux P 317, P 318, P 319 tels que présentés; et reçoive en dépôt la correspondance du CA et de la direction générale, le compte-rendu de la réunion du CCÉ du 3 février, le rapport d'immobilisation du 4 février 2014, les rapports régionaux, et le rapport de la direction générale, tels que présentés.

Proposée par : Alexandra T. Greenhill.

Adoptée à l'unanimité.

5. Suivi du Conseil d'administration

5.1. Suivi de la réunion du 14 décembre 2013

Les membres consultent le document des suivis du Conseil d'administration et y apportent des mises à jour.

5.2. Suivi de la réunion huis clos du 14 février 2014

Le président rapporte que des points de ressources humaines, immobilisation et de la cause juridique ont fait l'objet de discussion. On note l'affichage du poste de la direction générale et un suivi à une lettre provenant de l'APÉ de l'école Jules-Verne.

6. Éducation

6.1. GT technologie éducative - Système "School Connect" et "Synervoice"

Le directeur du secteur de la Technologie, Alain Rondel, apporte une mise à jour sur le travail fait depuis quelques années. Il fait part des solutions qui tiennent compte de la confidentialité des élèves et des parents. Deux solutions ont été identifiées : Synervoice Technology et Global Connect. Synervoice Technology a été retenu comme outil de communication parents-écoles.

Le CSF mettra sur pied un projet pilote où on verrait trois écoles et le bureau central y participer.

Résolution P-1376-02-2014

Proposée par : Alexandra T. Greenhill.

Adoptée à l'unanimité

6.2. Changement congé du printemps – calendrier scolaire 2013-2014

Trois écoles désirent s'arrimer aux calendriers des conseils scolaires anglophones. La représentante du CA auprès du BCSTA informe de son réseautage avec les membres de l'organisme pour faire un parallèle avec les calendriers scolaires et ceux du CSF.

Résolution P-1377-02-2014

Proposée par : Christine C. Beaudoin.

Adoptée à l'unanimité

6.3. Calendrier scolaire

Le directeur général intérimaire rapporte le travail du processus pour mettre sur pied les calendriers scolaires dans le but de compléter le cycle administratif au 31 mars courant pour répondre aux exigences du ministère de l'Éducation. Il fait également le suivi avec la directrice des Ressources humaines pour s'assurer que tous participent pour indiquer les besoins particuliers.

6.4. Procédure de gestion du dossier des nouveaux immigrants

Lors de la remise des projets éducatifs 2013-14, plusieurs écoles, hors de la zone urbaine du Grand Vancouver, ont indiqué leur dénouement face à l'arrivée de nouveaux immigrants comme élèves dans leurs établissements.

Alors que la région métropolitaine bénéficie des services du programme TEFIE, les écoles en région ne recevaient aucune forme d'appui pour aider à l'intégration, tant éducative que sociale, des nouveaux arrivants en besoin.

Afin de répondre à cette demande, le bureau central du Conseil scolaire francophone a alloué une somme budgétaire et a invité différents partenaires à élaborer une structure organisationnelle.

Résolution P-1378-02-2014

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité

6.5. Procédure de gestion du dossier du projet LIEN

Chaque année le ministère de l'Éducation alloue plus de 51 millions de dollars aux 60 conseils scolaires de la province afin de subvenir aux besoins des élèves réputés à risque.

Chaque conseil scolaire possède la flexibilité de déterminer des critères pour optimiser l'impact des ressources octroyées. Ainsi chacun d'eux doit :

- préciser les caractéristiques d'un élève reconnu comme étant à risque;
- établir des initiatives efficaces destinées aux élèves à risque;
- dégager des ressources uniquement destinées aux élèves à risque;
- encourager la collaboration communauté-famille-service.

En juin, le CSF sera en mesure de présenter une ébauche des données.

Résolution P-1379-02-2014

Proposée par : Marie-France Lapierre.

Adoptée à l'unanimité

6.6. Procédure de gestion du dossier des voyages internationaux

Depuis une dizaine d'années, le Conseil scolaire francophone organise soit directement, soit par l'intermédiaire des écoles, des voyages à l'étranger pour les élèves du secondaire.

Cette pratique possède des atouts si elle est conçue comme une continuité de la salle de classe, c'est-à-dire comme une délocalisation temporaire, et non comme une récompense touristique liée à aucun programme éducatif. De plus, cette pratique soutient de nombreux objectifs du Plan stratégique 2011-14 du CSF.

Plusieurs voyages sont déjà instaurés. D'autres s'ajoutent à fréquence régulière. Il est impératif, pour le bureau central, de contrôler et structurer ce genre d'initiative afin de lui assurer une continuité ainsi que le respect de certains critères de base.

L'objectif des voyages est éducatif. Le directeur général intérimaire informe du travail des élèves pour participer aux voyages et des modalités éducatives du projet. Il suit le dossier de très près et souhaite continuer sur cette lancée.

Le projet peut apporter certains défis dans les écoles hétérogènes et le CSF s'assure que ces élèves aient des opportunités à parts égales avec les élèves des écoles homogènes. Les membres discutent des heures de bénévolat, des bénéfices pour les élèves, des bénéfices au sein de l'école même.

Résolution P-1380-02-2014

Proposée par : Marie-France Lapierre.

Adoptée à l'unanimité

6.7. Procédure gestion du dossier de l'école Virtuelle

Le directeur général intérimaire rapporte que le CSF envisage une révision du BI car, en accord avec la politique D-400-19 du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique, l'école Virtuelle a vocation de partenaire auprès des autres établissements du CSF. Il informe du développement du dossier en se référant aux documents soumis à ce point.

Les membres discutent de l'obligation de l'élève de suivre un cours à l'école Virtuelle pour plutôt les inciter à s'inscrire pour cibler un objectif souhaité ou désiré. Ils discutent également de la façon de suivre les cours en ligne. Ajouter l'élément de célébration pour que les étudiants voient leur inscription à l'école Virtuelle valide et valorisante.

Le directeur général intérimaire aborde le sujet de la construction identitaire, ses objectifs, et questionne si le CSF atteint ses objectifs à ce sujet. Le CSF doit apporter une révision des objectifs pour en développer et définir des plus ponctuelles reflétant l'environnement présent vécu dans les écoles.

Résolution P-1381-02-2014

Proposée par : Christine C. Beaudoin.

Adoptée à l'unanimité

7. Politiques

7.1. Refonte des politiques

La présidente du Comité conseil des politiques apporte une mise à jour. Les politiques ne demandant qu'une restructuration seront entérinées en avril. Le travail se poursuit malgré un léger retard à l'échéancier. On se dote d'une politique sur la façon de créer des politiques qui sera entérinée par courriel.

ATG quitte à 10 h 09.

Financement :

8. Pause

8.1. À 10 h 09

8.2. Reprise des délibérations 10 h 36

L'équipe de Radio-Canada filme la réunion à partir de 10 h 37.

9. Gestion

9.1. Limite des transactions bancaires quotidienne

Le secrétaire trésorier présente ce point et explique que, étant donné l'augmentation du nombre des membres du personnel et de son chiffre d'affaires, une augmentation de la limite des transactions bancaires quotidiennes assure un fonctionnement ponctuel et souple.

Résolution P-1382-02-2014

Que le Conseil d'administration approuve de chiffrer à 1 800 000 \$ la limite des transactions bancaires du Conseil scolaire.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité

9.2. Présentation du budget amendé 2013-2014

Le secrétaire trésorier présente le cheminement au dossier, les rencontres du groupe de travail du budget et du CA, pour en arriver à la présentation du budget amendé 2013-2014. Il passe la parole à Simon Couture, directeur des Finances, qui souligne les aspects pertinents à l'amendement du budget.

L'équipe de Radio-Canada quitte à 10 h 55.

9.3. Budget amendé 2013-2014 – arrêté 1^e lecture

Résolution P-1383-02-2014

Que le Conseil d'administration procède à la 1^{re} lecture de l'arrêté du budget amendé 2013-2014 tel que présenté.

Proposée par : Eva Elliott.

Adoptée à l'unanimité.

Eva Elliott procède à la 1^e lecture de l'arrêté.

9.4. Budget amendé 2013-2014 – arrêté 2^e lecture

Résolution P-1384-02-2014

Que le Conseil d'administration procède à la deuxième lecture de l'arrêté budget amendé 2013-2014 tel que présenté.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité.

9.5. Budget amendé 2013-2014 – arrêté 3^e lecture et adoption

Résolution P-1385-02-2014

Que le Conseil d'administration propose, en cette même réunion, la troisième lecture et l'adoption de l'arrêté budget amendé 2013-2014 tel que présenté.

Proposée par :

Adoptée à l'unanimité.

9.6. Arrêté 126609 CNCP – arrêté 1^e lecture

Résolution P-1386-02-2014

Que le Conseil d'administration procède à la 1e lecture de l'arrêté no 126609 CNCP tel que présenté.

Proposée par : .

Adoptée à l'unanimité.

9.7. Arrêté no 126609 – arrêté 2^e lecture

Résolution P-1387-02-2014

Que le Conseil d'administration procède à la 2e lecture de l'arrêté no 126609 CNCP tel que présenté.

Proposée par : .

Adoptée à l'unanimité.

9.8. Arrêté no 126609 – arrêté 3^e lecture et adoption

Résolution P P-1388-02-2014

Que le Conseil d'administration procède à la 3e lecture et à l'adoption de l'arrêté no 126609 CNCP tel que présenté.

Proposée par : .

Adoptée à l'unanimité.

9.9. SOFI

Le secrétaire-trésorier présente le rapport annuel SOFI envoyé au gouvernement annuellement avant le 30 décembre. Se rapport sert à démontrer la transparence du CSF concernant certains salaires et les factures des contractuels.

10. Regroupements

10.1. Rapport d'activité - Fédération nationale des conseils scolaires francophones

Marc-André Ouellette fait un survol du rapport soumis, dont la révision du plan stratégique de l'organisme FNCSF. Celle-ci en est à la phase de son bilan et des évaluations. Le conseiller rappelle aux membres de se prononcer sur le sondage en le remplissant et lui faisant parvenir les réponses pour qu'il puisse l'envoyer à la FNCSF. Certains réseaux nationaux sont soulignés et leur rapport avec les conseils scolaires francophones du pays. On suggère un lien entre ces réseaux et les organismes francophones de la Colombie-Britannique.

La conseillère du Grand Vancouver s'enquiert sur la position politique de la FNCSF vis-à-vis la décision de la Cour sur la poursuite du conseil scolaire du Yukon.

10.2. BC School Trustees Association

La représentante du CSF auprès du BCSTA apporte une mise à jour sur le calendrier des réunions du BCSTA et ses sujets abordés lors de ces réunions.

10.3. BC Public School Employers' Association - composition des classes

Le président est en contact avec BCPSEA à ce sujet.

11. Divers

11.1. Logiciel photo

Le directeur du secteur de la Technologie rapporte avoir fait une évaluation du produit et il s'avère que ce produit est utilisé par des écoles privées qui n'ont pas besoin de se conformer au FOIPPA, loi que les conseils scolaires publiques doivent suivre en vue de la protection de l'identification des élèves et des personnes dont les informations sont hébergées sur le sol canadien.

Il suggère l'utilisation d'outils tels iPhoto pour identifier les visages des élèves sur les photos des écoles.

Christine C. Beaudoin quitte à 11 h 28.

Le CA désire une recherche pour identifier d'autres produits qui pourraient être utilisés par les écoles et un suivi avec le directeur général intérimaire pour savoir comment on peut prendre des photos lors de spectacles donnés par les élèves par exemple.

12. Questions du public

Sans objet.

13. Levée de la réunion

Résolution P-1389-02-2014

Que le Conseil d'administration approuve la levée de la réunion à 11 h 31.

Proposée par : Marc-André Ouellette.

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ LE 12 AVRIL 2014

Président

Date